REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 5 mai 2026

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département des institutions et du numérique, du département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures et de la chancellerie d'Etat

Cyberadministration à Genève: un bilan 2025 positif et de nouvelles évolutions à venir

L'Etat de Genève publie pour la première fois un bilan annuel de son offre de cyberadministration pour 2025. Celui-ci met en évidence une adoption élevée des services en ligne par la population et confirme leur ancrage durable dans les usages. Le canton poursuit en 2026 le développement de ses prestations.

En 2025, l'offre de cyberadministration développée par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique (OCSIN) comptait 191 e-démarches, soit une hausse de 3,8% par rapport à l'année précédente, ainsi que 427 165 comptes personnels et 13 012 comptes auprès des entreprises inscrites au Répertoire des entreprises du canton de Genève (REG).

Les services en ligne sont largement adoptés: 85% de la population résidente a effectué au moins une démarche en ligne au cours des deux dernières années. Une part importante des usagères et usagers y recourt régulièrement, témoignant de leur utilisation fréquente.

De nombreuses démarches du quotidien peuvent être réalisées à distance, comme la déclaration d'impôts ou le suivi des procédures de poursuite, sans nécessité de se déplacer ni de recourir à des formulaires imprimés. Ces prestations sont désormais effectuées en ligne dans 85% des cas. Dans certains domaines, comme la construction ou l'éducation, les taux d'utilisation sont encore plus élevés, atteignant 95% à 99%.

Des services numériques simplifiés et accessibles

Dans le cadre du programme de législature 2023-2028, le Conseil d'Etat a confirmé sa volonté de renforcer la cyberadministration afin de faciliter les interactions entre l'administration, la population et les entreprises. Le numérique constitue un levier central de modernisation de l'action publique, au service d'un Etat plus simple, plus efficace et plus accessible.

Les prestations en ligne évoluent en continu grâce aux contributions du grand public et à des démarches de co-construction, qui s'appuient sur des tests utilisateurs de profils variés. Des améliorations concrètes ont été mises en œuvre, comme la simplification des parcours de connexion, l'optimisation de la recherche d'informations sur le site ge.ch ou encore la refonte de son interface.

Un dispositif d'assistance accompagne la population, en particulier lors des étapes de

connexion et de prise en main des services. Ces actions contribuent à favoriser l'inclusion de toutes et tous.

De nouvelles prestations à venir

En 2026, le canton poursuivra le développement de son offre numérique avec une vingtaine de nouvelles e-démarches, parmi lesquelles la demande de place d'amarrage, le dépôt de pré-plainte ou encore la demande de prestations cantonales en cas de maladie pour les personnes au chômage.

Ces prestations visent à faciliter les démarches du quotidien et à mieux répondre aux besoins de la population et des entreprises. Elles ne remettent pas en question l'accès aux démarches auprès de l'administration cantonale par l'intermédiaire de guichets physiques, conformément au droit à l'intégrité numérique garanti par la constitution genevoise.

- Bilan 2025 de l'offre de cyberadministration

Pour toute information complémentaire:

- *Mme Emmanuelle Jaquet, cheffe du service communication et information, CHA, T. 078 898 30 75*
- *M. Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication, DIN, T. 079 935 86 75*
- *M. Dejan Nikolic, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DF, T. 022 327 98 07*